



Saisie attribution surprise!

Par **nini12345**, le **24/02/2009** à **22:46**

Bonjour,rnrnJe viens de recevoir dans ma boîte aux lettres un courrier m'informant d'une saisie attribution.rnDe juin a décembre 2008, j'étais prélevée de 25 euros par mois, en décembre je suis allée devant le juge d'exécution où l'on m'a proposé d'augmenter mes échéances à 100 euros, chose que j'ai acceptée. Hors aujourd'hui on bloque mes comptes et on me gage ma voiture alors que je n'ai jamais rien refusé de payer. J'ai appelé l'huissier concerné et il me dit que c'est moi qui aurait dû faire les démarches auprès de ma banque pour augmenter mon prélèvement. Hors je ne me suis jamais chargée de cela et surtout il ne m'en a pas informée lorsque je l'ai rencontré. J'ai toujours été de bonne volonté et la on m'assomme!! rnJe vais contester cette saisie attribution, pensez vous que j'ai mes chances?rnMerci pour votre aide...

Par **superve**, le **25/02/2009** à **18:07**

BonjourrnrnVotre cas est soumis à l'appréciation souveraine du juge...rnCependant, dans la mesure où vous aviez proposé un règlement à hauteur de 100 €uros et que vous n'avez pas effectué les démarches en ce sens... votre mauvaise foi est établie...rnrnBien cordialement

Par **Patricia**, le **25/02/2009** à **20:05**

Bonsoir,rnrnSi vous n'avez jamais donné l'autorisation à votre banque pour cetternaugmentation de prélèvements, vous n'avez aucun recours.